

Signature de la Convention cadre de partenariat entre Saint-Flour Communauté et la Chambre d'agriculture du Cantal



Les représentants de Saint-Flour Communauté et de la Chambre d'agriculture du Cantal se sont retrouvés le 27 mai 2024 à la Ferme du Puy de Coujoule à Coren pour la signature de la 1ère convention cadre de partenariat entre la Chambre d'agriculture et une intercommunalité du Cantal !

Les cogérants Jean-Jacques Sarraille, Virginie et Vivien Barthomeuf-Chalvet, ont présenté leur

exploitation la Ferme du Puy de Coujoule située à 1000m d'altitude, au lieu-dit Lespinasse. Ils élèvent 230 Brebis Blanches du Massif Central et 40 Montbelliardes, transforment et commercialisent de nombreux produits - fromages (fourme d'Ambert AOP, Bleu d'Auvergne AOP, tomette aux fleurs, persillé Saint-Florus...), céréales (lentilles et pois blonds utilisés également dans des plats cuisinés ou biscuits), viande d'agneau label rouge du Pays d'Oc, cosmétiques (savons, baumes et crèmes) transformés au lycée agricole de Volzac.

Adaptation aux évolutions des pratiques et des attentes, au changement climatique, vigilance au bien-être des animaux... sont omniprésents dans leur pratique.

Une visite particulièrement appréciée des participants, impressionnés par la diversité des produits transformés.

Saint-Flour Communauté et la Chambre d'agriculture du Cantal travaillent depuis plusieurs années sur des actions communes, cette convention formalise une stratégie partagée qui se décline en différentes actions dont certaines déjà engagées. Les principales thématiques ciblées sont :

- Développer des circuits de commercialisation rémunérateurs ;
- Renouveler les générations et soutenir les actifs en place ;
- Préserver et valoriser la dynamique agro-environnementale.

La Présidente de Saint-Flour Communauté Céline Charriaud a souligné la grande diversité des actions communes entre les deux structures et s'est dite « *très heureuse d'avoir finalisé cette convention importante pour le territoire, importante pour montrer la profession, et ravie de valoriser l'agriculture proposée par la ferme du Puy de Coujoule dans le cadre de ce partenariat* ».

Elle a vivement remercié les exploitants de leur accueil, tout comme Patrick Escure, Président de la Chambre agriculture qui a rappelé l'engagement de la Chambre et des groupes de développement sur le territoire pour s'adapter en permanence et accompagner au mieux les agriculteurs dans leurs projets. « *Il faut d'abord que les choix des agriculteurs soient des choix de vie et qu'ils se retrouvent dans leurs projets. Nous sommes heureux quand les agriculteurs sont fiers de montrer ce qu'ils font !* »





[Consultez la convention cadre](#)

